

## Mesures de restriction à respecter en période de sécheresse

**Usages d'agrément** 

## **VIGILANCE**

## **ÉCONOMIES VOLONTAIRES**





Limiter l'arrosage en plein jour









Limiter le nettoyage des voitures, voiries publiques et privées, façades









Limiter le remplissage des piscines et le fonctionnement des fontaines à circuit ouvert





Retrouvez également les mesures prises pour les usages professionnels sur le site internet des services de l'État en Drôme